

Vailhauquès



WWW.VILLE-VAILHAUQUES.FR

VAILHAUQUÈS

Bien-vivre
au sein de notre commune

Bulletin municipal d'informations



MAG N°8
NOVEMBRE 2017



édito

Chères Vailhauquoises,
Chers Vailhauquois,

Nous arrivons à mi-mandat, ce qui a été l'occasion de faire un bilan lors d'une réunion publique ouverte à tous.

Vous avez été nombreux à répondre présents, preuve que que la vie et le devenir de notre commune vous intéressent.

Vous avez pu constater que les engagements pris lors du programme ont été respectés.

Deux dossiers essentiels ont été abordés :

- le PLU qui détermine nos objectifs de croissance des activités économiques et sociales pour les quinze années à venir.
- le projet coeur de village, dont les travaux ont débuté, correspondra aux besoins de la population. Ce coeur de village offrira une mixité sociale : logements sociaux,

primo-accession, terrains pavillonnaires... Il se verra également doté d'une esplanade, de locaux commerciaux ainsi que de la nouvelle Mairie. Ce sera un bâtiment moderne qui correspondra aux normes pour l'accueil de tous les publics.

Une réflexion est lancée concernant les bâtiments communaux qui accueillent l'actuelle Mairie, les services techniques et le presbytère ; le "vieux village" doit conserver tout son attrait.

Ce bulletin municipal est consacré à notre engagement politique envers les seniors. En effet, une première réunion a eu lieu, ayant réuni tous les acteurs médico-sociaux qui interviennent sur le village. En parallèle, des actions in-

tergénérationnelles voient le jour par le biais de la commission extra-municipale "Vailhauquès Transitions" : séance de cinéma intergénérationnelle, après-midi jeux, bal... L'objectif de ces actions est de créer du lien entre les générations, de permettre aux plus jeunes de côtoyer nos aînés, d'échanger et de partager des moments de convivialité.

D'autres moments de convivialité approchent... avec les fêtes de fin d'année. Nous vous donnons RDV le samedi 16 décembre. Dès 14h30, les enfants seront conviés autour d'un arbre de Noël solidaire, puis le traditionnel marché de Noël, en nocturne, clôturera cette journée. Pour cette occasion, je souhaite à tous de passer d'excellentes fêtes de fin d'année ! Que chacun d'entre vous profite des moments en famille et avec vos aînés !

Hussam Al Mallak
Maire de Vailhauquès

4

Cohésion sociale.

- Intergénérationnel
- Politique Seniors

8

Urbanisme.

- Travaux

10

Développement économique.

- Une nouvelle Mairie
- Le programme LEADER

14

Vie du village.

- L'ASC
- Recyclage du papier
- Projet "vieux village"
- Réunion mi-mandat
- Le Festimarché des Dolmens
- Journée des associations
- Le Club des Entrepreneurs
- Retraite

25

Jeunesse.

- Le scolaire et l'extra-scolaire
- La semaine du goût
- 2 Vailhauquois champions

28

Infos utiles.

- Coordonnées pratiques
- Démarches en ligne
- PACS
- État civil

31

L'agenda.

- Dates des prochains évènements

Editeur : Mairie de Vailhauquès

Rédaction des articles : **Urbanisme :** Sylvain Ruiz et Jean-Louis Loubet / **Jeunesse :** Nicolas Malod / **Cohésion Sociale :** Christine Rigaux

Développement économique : Gérard Lafforgue / **Vie du village :** Philippe Cazals.

Directeur de publication : Hussam Al Mallak

Coordinatrice de la publication : Ban Wagner

Conception et réalisation : Emmanuelle Juin

Crédits Photos : Mairie de Vailhauquès, Alain-Jean Cormier, Photo REGARDS,

Comité de relecture : Martine Huta & Christine Chable-Bessia

Impression : Impact Imprimerie

COHÉSION

Le lien Intergénérationnel ? C'est le plaisir d'être ensemble !

En parallèle des actions menées par le CCAS, la commission extra-municipale "Vailhauquès Transitions" et notamment la cellule "Favoriser le vivre ensemble" propose des animations tout au long de l'année.

Elles ont toutes un dénominateur commun : créer du lien intergénérationnel au travers d'évènements ludiques et festifs.

En 2017, deux évènements majeurs vous ont été proposés : le cinéma partagé en mars et le Bal Balèti en mai. Au vu de leur succès, ces deux évènements seront reconduits en 2018. De nouveaux évènements sont également prévus : des après-midi jeux et les 1ères OlymPic Vailhauquoises.

On vous en dit un peu plus...

CINÉMA PARTAGÉ

Nos aînés et les élèves de CM1/CM2 se réuniront le **vendredi 26 Janvier 2018** pour une séance de cinéma suivi d'un débat sur l'alimentation. Cette thématique s'inscrit dans le projet pédagogique de l'école, dont le thème a été choisi par les élèves et validé par les enseignantes lors du conseil des élèves.

Inspiré par le "Grand Défi Vivez Bougez", auquel a déjà participé l'école de Vailhauquès-Murles en 2016 et 2017, les élèves ont imaginé pour cette nouvelle année scolaire, un "Grand Défi Vivez Mangez". Le film sera projeté le matin, puis jeunes ados et seniors partageront un repas tiré du sac dans la salle polyvalente.

Ensuite, encadrés et animés par les enseignantes, les échanges intergénérationnels se poursuivront, dans les salles de classe, autour d'un débat sur l'alimentation.

BALÈTI

Vous avez été nombreux à venir danser en mai dernier. Fort de son succès, le Balèti s'invitera donc une nouvelle fois sur Vailhauquès en 2018, pour le plus grand plaisir de tous.

Notre mission, réunir les Vailhauquois autour d'un bal populaire s'adressant à toutes les générations.

Dans vos agendas, retenez dès à présent votre **Dimanche 27 Mai 2018** ! Sous le soleil, on l'espère, retrouvons-nous en plein air pour un magnifique moment de partage.

APRÈS-MIDI JEUX

Bien plus qu'un simple passe-temps, les jeux de société permettent de partager des moments ludiques et de créer du lien social. Grâce aux jeux, nous redécouvrons le plaisir d'être ensemble.

Venez découvrir seul, en famille ou entre amis des jeux de société, jeux de stratégie, de patience, de réflexion ou de lettres... il y a en pour tous les goûts de 5 à 105 ans !

"Tout le monde joue !"

4 après-midis familiales et intergénérationnelles pour découvrir ou redécouvrir les jeux de société

Ouvert à tous de 5 à 105 ans
(Les enfants doivent être accompagnés)

Dimanche 12 Novembre
Dimanche 7 Janvier
Dimanche 11 Mars
Vendredi 2 Février
(à l'école dès 18h30)

Tables de jeux animées par des "experts ludiques" !

Salle Socio-culturelle
- Entrée gratuite - de 15h à 18h -
Buvette au profit des écoles

Contact : transitions@ville-vailhauques.fr

Une action Vailhauquès Transitions - Favoriser le vivre ensemble

SOCIALE

Nous vous proposons quatre après-midi familiales et intergénérationnelles pour découvrir ou redécouvrir les jeux de société. Enfants, parents, grands-parents, en famille, entre voisins ou entre amis, quel que soit votre âge, ce sera "à vous de jouer !".

Nous vous donnons rendez-vous les dimanches **12 Novembre 2017**, **7 Janvier 2018**, **11 Mars 2018** de 15h00 à 18h00 et en partenariat avec les écoles, le **vendredi 2 Février 2018** à partir de 18h30.

1ÈRES OLYMPIC' VAILHAUQUISES : LA TÊTE ET LES JAMBES

Ce nouveau projet ambitieux est programmé pour l'automne 2018 avec cette fois encore une forte implication de nos associations. Sur le principe du célèbre jeu "La Tête et les Jambes" diffusé dans les années 1970, nos OlymPic' Vailhauquoises présenteront des équipes, composées de 5 tranches d'âge différentes, où les aînés par exemple ("la tête") répondront à des questions quand les plus jeunes ("les jambes") s'affronteront lors d'épreuves sportives.

Bon esprit d'équipe et collaboration intergénérationnelle mèneront à la victoire !

Un projet vous intéresse ?

N'hésitez plus :

- devenez acteurs,
- rejoignez nos groupes de travail,
- apportez vos idées, votre expertise...

Gaieté et bonne humeur garanties !

Prochaine réunion le jeudi 14 décembre à 18h30 à la Mairie

transitions@ville-vailhauques.fr



*Stéphanie, Céline, Emmanuelle et Christine animent la cellule
"Favoriser le vivre ensemble"*



De nombreux jeux variés et peu connus du grand public étaient proposés. C'est idéal pour découvrir toutes sortes de jeux que l'on n'a pas l'habitude de voir ! Ci-dessus un petit panel des jeux proposés. Petits et grands y ont pris beaucoup de plaisir !!



Dimanche 12 novembre, la première après-midi ludique a eu lieu et a été un véritable succès.

De nombreuses familles se sont retrouvées dans une ambiance conviviale pour découvrir des jeux de société et jouer en famille, avec leurs amis ou tout simplement leurs voisins de table !

Que ce soit des jeux de stratégie, de logique, de rapidité ou de hasard, il y en avait pour tous les goûts, tous les âges.

RDV le 07/01/2017 pour de nouvelles parties endiablées !



La politique Séniors du CCAS

Une première réunion "Les États Généraux" a eu lieu en mai 2017. Elle a réuni tous les médecins, infirmières, auxiliaires de vie, kiné, ostéopathe du village, quelques membres du Club de l'Age d'Or ainsi que quelques élus.

Le constat général est, qu'à partir de 80 ans, il peut y avoir une perte d'autonomie et donc un isolement de plus en plus marqué souvent suivi d'une décision de quitter le domicile.

Le but est de repérer ces personnes, par le biais des intervenants médico-sociaux.

-La municipalité réfléchit à plusieurs axes en matière de politique séniors :

- * Mise en place d'un numéro dédié aux séniors
- * Réfection de certains chemins piétonniers pour faciliter les déplacements
- * Guide des numéros d'urgence distribué à tous les Vailhauquois
- * Mise en place de covoiturage pour des petits trajets (centre commercial de Vailhauquès, Juvignac ...)
- * Achat d'un minibus, qui permettra, entre autres, de véhiculer les personnes vers différentes actions menées par le CCAS
- * Recrutement d'un service civique dont la mission sera entièrement dédiée aux personnes âgées
- * Proposer un passage mensuel aux personnes ne pouvant se déplacer pour récupérer leurs encombrants

- Par ailleurs, une conférence a eu lieu début octobre « Santé-vous bien ? » à destination des personnes âgées. Cette conférence est suivie d'une dizaine d'ateliers "gym douce" d'1h30 puis de 3 ateliers nutrition de 3h chacun.

Programme *Santé-Vous Bien !*

CONFERENCE GRATUITE : « **Activité physique adaptée et alimentation, les clefs d'un vieillissement réussi** »

Judi 26 Septembre 2017 à 10h

**Salle socioculturelle
Rue des écoles
34 570 Vailhauquès**



A L'ISSUE DE LA CONFERENCE :

Evaluation adaptée des capacités fonctionnelles
Judi 05/10/2017 9h-10h30
Salle Le Récantou
19, route de Montarnaud

Ateliers adaptés Gym'Santé Seniors
Tous les jeudis de 9h à 10h30 à compter du 12/10/2017 - Salle Le Récantou, rte de Montarnaud

Ateliers alimentation proposés par un diététicien
Merc. 15/11/2017 9h-12h
Merc. 29/11/2017 9h-12h
Merc. 13/12/2017 9h-12h
Salle Le Récantou
19, route de Montarnaud



Contact MA Vie : 06 26 04 41 12



Action financée par la CFPPA de l'Hérault, dispositif issu de la loi ASV

L'association MA VIE coordonne les différents ateliers à destination des seniors. N'hésitez pas à prendre contact avec eux.

URBANISME

1-Chemin Neuf, place de la Mairie

Après de longs mois de travaux, le chantier aborde sa phase finale. Les trottoirs et le revêtement de voirie seront terminés prochainement sur la partie Chemin Neuf. Les aménagements de surface sont en cours de réalisation devant la Mairie et sur la montée de l'église. L'éclairage public avec de nouveaux lampadaires type LED vient d'être achevé.

La majeure partie des travaux sera terminée pour les fêtes de fin d'année. Il restera quelques finitions à faire début 2018 (pavés et piétonnier). Des espaces verts viendront achever et embellir cet ouvrage au début du printemps.



2-Coeur de village



Comme vous avez pu le constater, les terrassements ont été réalisés en plein été et ont généré de nombreux désagréments (bruit et poussière).

Merci à tous les riverains d'avoir supporté toutes ces nuisances pendant cette période. Depuis, le chantier continue d'avancer plus discrètement.

Les réseaux d'eaux usées, d'eau potable, et d'eaux pluviales ont été posés. Les réseaux secs sont en cours d'exécution.

Le lotissement de 16 parcelles en partie basse sera terminé lui aussi pour la fin de l'année. Quant aux macro-lots, les constructions démarreront au printemps prochain.

3-Le Récantou

Les travaux d'agrandissement et de rénovation ont été exécutés pendant l'été afin de ne pas gêner les différentes associations occupant cet espace. Ils se sont terminés mi-septembre, comme prévu, à la plus grande satisfaction de tous.



& TRAVAUX



Le nouveau revêtement fait l'unanimité auprès de nos joueurs !

4-Tennis

Les deux courts de tennis ont vu leur surface changer de couleur. Un nouveau revêtement en terre battue synthétique a été mis en place, fin août début septembre, pour la plus grande joie des utilisateurs. Il reste à refaire l'éclairage, là aussi en LED, début 2018.

Les adhérents (130 inscrits dont 85 enfants) sont ravis. A l'image de Laurent : "En tant qu'adhérent du tennis club de Vailhauquès, je remercie la municipalité d'avoir entrepris la rénovation des courts, avec en prime, un changement de surface en terre battue synthétique très agréable à pratiquer. Ces nouvelles surfaces sur lesquelles nous avons dû réadapter notre jeu sont plus souples et réduisent considérablement les traumatismes. Nous sommes ravis de pouvoir pratiquer notre sport sur cet équipement de qualité. Tous à vos raquettes..."

Et Sylvie de rajouter : "Très agréable, surface plus souple et plus lente que la précédente avec arrosage intégré pour maintenir une bonne qualité de la terre battue".

5 *La surface de la salle du Récantou a quasiment doublé, offrant de nouvelles possibilités aux associations Vailhauquoises. Une cloison coulissante permet de séparer la salle en deux parties.*



5-Travaux à venir

Un marché vient d'être lancé pour divers aménagements de pluvial, voirie et trottoirs. Il concerne :

- Le pluvial et le trottoir route de Montarnaud en sortant après le giratoire du Mozart.
- Le pluvial et le trottoir rue des écoles à partir de la rue de l'Espandidou jusqu'à l'entrée de l'école primaire.
- La fin du revêtement en enrobés de la rue du Val de la Sers (lotissement les Hauts de Ricôme) sur les deux extrémités.
- Revêtement en enrobés du parking du stade avec création de places PMR et liaison vers les bâtiments associatifs.
- Réalisation d'un pluvial pour récupérer une partie des eaux de la Mathe.

Une fois l'entreprise retenue, les travaux démarreront fin novembre début décembre pour se terminer début 2018.

DÉVELOPPEMENT

Une nouvelle Mairie

Au début de la deuxième mandature du Maire Hussam Al Mallak, les élus, sensibilisés aux nouvelles énergies et impliqués dans les économies d'énergie, avaient lancé quelques actions en ce sens. Parmi celles-ci, la construction d'une nouvelle mairie, sur l'actuel cœur de village, avait été soumise à études.

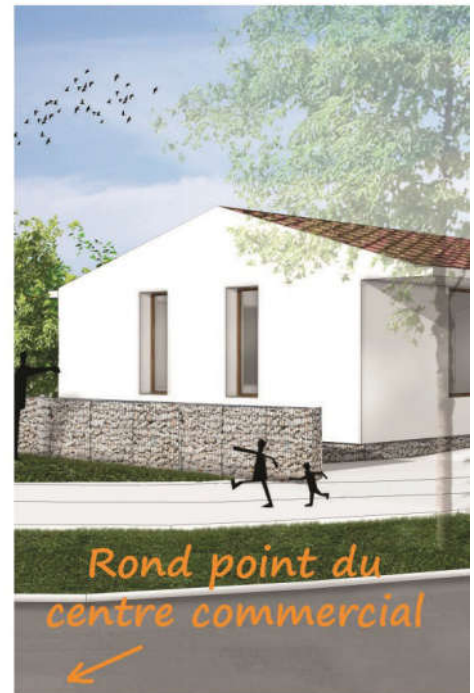
L'ambition de créer un bâtiment basse consommation, voire à énergie positive (le bâtiment produit plus d'énergie qu'il n'en consomme), avait été le moteur de ce projet.

Les premières estimations de coût avaient conduit à un budget proche de 3 millions d'euros : création du bâtiment, aménagement paysager des abords, parkings et autres commodités.

Rapidement, l'équipe municipale en place avait compris que ce projet était irréaliste au vu des conséquences financières qu'il aurait eues sur le budget de la commune, il aurait hypothéqué pour plusieurs années les budgets à venir, interdisant la réalisation d'autres projets.

En effet, il aurait fallu recourir à un emprunt très important ; les banques ne nous auraient sans doute pas suivis du fait de l'importante dette que cela aurait engendré. Ce projet avait été abandonné.

Toutefois, les normes en matière d'accessibilité évoluent sans cesse et leurs mises en œuvre sont coûteuses pour la mairie actuelle. De plus, les services administratifs sont répartis sur 3 étages obligeant les agents à passer en permanence d'un étage à l'autre. Le projet cœur de village prenant forme, c'est dans ce cadre que nous avons envisagé de transférer au futur cœur de village les services de l'actuelle Mairie.



NT ÉCONOMIQUE



Quelques études plus tard, il est apparu que le transfert de la mairie prenait un autre sens en terme d'animation de ce nouvel espace urbain et d'amélioration des conditions de travail des agents.

Ce sera donc, plus de 10 ans après les premières esquisses, que cet espace administratif verra le jour dans un bâtiment dont le rez-de-chaussée sera à vocation commerciale.

Financièrement, l'opération ne viendra pas mettre à mal les finances puisque c'est grâce au produit de la vente des terrains que sera réalisé l'achat de quelques 300 m² destinés aux futurs locaux.

L'opération, aménagement des locaux compris, devrait être de l'ordre de 500.000 €, issus pour partie de la vente de la parcelle.

Ergonomiquement, cet espace, organisé de plain-pied, permettra d'une part un fonctionnement plus efficace des services administratifs et d'autre part un accueil de tous publics de meilleure qualité.

Rendez-vous dans quelques mois ...



Une esquisse, réalisée par Stéphane BOSCH, architecte, de ce que pourrait être la future Mairie.

L'entrée se fera rue de l'Espandidou. Côté esplanade la Mairie sera située au premier étage.

**CES ESQUISSES SONT PROVISOIRES,
RIEN N'EST ENCORE FINALISÉ.**



L'INFO DE L'INTERCO'

LE PROGRAMME LEADER

Le programme LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) est un programme de financements européens de 7 ans destiné à financer des projets portés par des acteurs locaux publics ou privés qui contribuent au développement d'un territoire rural.



Dans le cadre de sa stratégie de croissance « Europe 2020 », l'UE s'est fixée cinq objectifs ambitieux en matière d'emploi, d'innovation, d'éducation, d'inclusion sociale, d'énergie et de lutte contre le changement climatique.

7 PRINCIPES FONDAMENTAUX

Le programme LEADER est le 4e axe du FEADER, il s'agit d'une méthode de développement locale basée sur 7 principes fondamentaux :

Pour mener à bien cette stratégie, l'Union Européenne dispose d'un budget pluriannuel de 960 milliards d'euros, dont 27 milliards ont été alloués à la France pour la période 2014-2020.

Ces 27 milliards d'euros sont répartis sur 4 Fonds Européens Structurels d'Investissement :

- **le FEDER** ou Fonds Européen de Développement Économique et Régional
- **le FSE** ou Fonds Social Européen
- **le FEAMP** ou Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche
- **le FEADER** ou Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural dont LEADER fait partie.



LEADER : UN PROGRAMME DÉCLINÉ AU NIVEAU LOCAL PAR LE GAL

Chaque programme LEADER est mis en œuvre localement par un Groupe d'Action Locale (GAL) animé par les acteurs locaux publics et privés. Le GAL est l'entité désignée par l'UE pour mettre en œuvre un programme LEADER.

Chaque GAL est porté par un "territoire organisé existant" dont la structure juridique est reconnue

par l'Etat Français : Pays, Parcs Naturels Régionaux, Communautés de Communes, Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux et regroupements de territoires organisés.

Les GAL reflètent « l'esprit LEADER » dans leur fonctionnement et leur composition notamment à travers le **partenariat public-privé et la mise en œuvre ascendante et locale des politiques de développement.**

Vous avez un projet ?

Le programme de financements LEADER s'adresse autant aux porteurs de projets privés (associations, entreprises, etc.) qu'aux porteurs de projets publics (collectivités locales, établissements publics, etc.).

Les conditions d'éligibilité :

1. Votre projet doit se situer sur le territoire de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup.

2. Votre projet doit répondre aux objectifs de la **stratégie locale de développement** du Grand Pic Saint-Loup et s'insérer dans une des **fiches-action du groupe d'action locale (GAL)**.

3. Votre projet doit correspondre à « **l'esprit LEADER** » :

- Innovation
- Mise en réseau des acteurs locaux
- Impulsion d'une nouvelle dynamique sur le territoire
- Développement durable et cohésion sociale

4. Les fonds européens LEADER ne peuvent être mobilisés qu'en complément d'un **cofinancement d'une collectivité publique française** (Etat, Département, Région, Communauté de Communes, Communes ou autre Organisme Qualifié de Droit Public Français).

5. **Ne pas s'engager auprès d'un prestataire** (devis signé, bon de commande...) **avant le dépôt du dossier au GAL**.

N'hésitez pas à contacter l'équipe technique du GAL si vous avez des questions ! Charlotte GUILLAUMOU est là pour vous renseigner sur les possibilités de financements européens et pour vous accompagner tout au long de votre demande de subvention :
Tél. : 04.67.55.17.00 - 07.79.80.64.33
E-mail : leader@ccgpsl.fr
www.facebook.com/GALGrandPicSaint-Loup



Sous-Préfecture de Lodève

Pour certaines démarches administratives, nous dépendons désormais de la Sous-Préfecture de Lodève.

Mais attention : la sous-préfecture de Lodève n'est pas compétente pour la délivrance des titres réglementaires : aucun dossier de carte grise ou de permis de conduire ne peut y être déposé. Il faut s'adresser à la Préfecture de Montpellier.

La sous-préfecture est ouverte au public du lundi au vendredi de 8h 30 à 11h 45.

SOUS-PREFECTURE DE LODEVE

Avenue de la République
BP n° 64
34 702 LODEVE Cedex
Tél : 04 67 88 34 00
Fax : 04 67 44 23 05

PERMANENCE

Magali CAUMON, sous-préfète de Lodève, tiendra une permanence mensuelle sur le territoire du Grand Pic St Loup afin de renforcer la proximité entre les collectivités locales, les usagers et les services de l'Etat.

Cette permanence sera assurée un mercredi après-midi par mois de 14h à 17h dans les locaux de la Communauté de Communes.

Prochaine permanence :
vendredi 13 décembre 2017.

Permanences uniquement sur RDV par téléphone au 04.67.88.34.11 ou par mail : sp-secretariat-lodeve@herault.gouv.fr



L'ASC - Association Sportive et Culturelle

Depuis quelques années nous avons à coeur d'ouvrir une activité danse pour les adolescents. Cette année, la Danse Urbaine a donc débuté et rencontré un vif succès auprès de ce public : le mardi de 18h à 19h avec Alison, jeune professeure fraîchement diplômée.

Celle-ci anime également l'activité Zumba Kids de 17h à 18h le mardi avec un effectif satisfaisant.

L'ASC propose aux adultes un "Pack Fitness" avec un tarif unique qui permet de pratiquer :

Le mardi : zumba toning, circuit training alterné puis relaxation
Le jeudi : piloxing, zumba et stretching

Tous ces cours sont assurés par des professeurs diplômés.

L'ASC renouvelle cette année l'activité "renforcement musculaire", toujours avec un professeur diplômé, le jeudi de 18h à 18h45h.

La pratique de la Marche Nordique, débutée en mars 2016, a rencontré un réel intérêt et afin de satisfaire au mieux nos adhérents, deux groupes ont été créés, le mercredi matin 9h et le samedi matin 9h30 jusqu'à fin mars. À partir de début avril, ce cours sera assuré le mercredi à 18h15.

Une ambiance joyeuse et dynamique, caractérise notre association. Celle-ci compte plus de 100 adhérents.

Notre but est d'allier sport et convivialité. Il s'agit de faire battre le coeur des Vailhauquois après une journée de travail au travers de notre association !



Alison enseigne la zumba aux enfants ainsi que la danse urbaine

C'est pour toutes ces raisons que nous avons participé à la commission extra-municipale pour le Balèti et participerons à d'autres événements tout au long de l'année !

Nous proposons également, à travers des stages de danses gratuits, de voyager afin de découvrir d'autres cultures.

Planning des stages pour cette saison :

Salsa : dimanche 22 octobre 2017
Danse Tahitienne : 10 décembre 2017
Ragga Dance hall : 21 janvier 2018

Danse cabaret : 11 mars 2018

Samba : 29 avril 2018

Danse africaine avec les musiciens : 17 juin 2018

Ces stages sont gratuits pour les adhérents, et de 15€ pour ceux qui veulent s'initier.

Chaque stage se termine, bien sûr, autour d'un apéritif convivial

Nos espérons faire perdurer cette ambiance le plus longtemps possible !!!!!

ASC (Bernard, Laurette et Patricia)



La marche nordique permet de découvrir la garrigue environnante, les parcours différents !

VIE DU VILLAGE

L'ASC de Vailhauquès propose des ateliers en anglais tout au long de l'année en partenariat avec l'association « English is Fun ! »



Anne René, l'enseignante

Les cours ont lieu les mercredis
après-midi
Salle LOU RECANTOU / Âge d'Or

Les groupes sont les suivants :

- 7/11 ans : 14h30-15h45
- 4/6 ans : 16h45/17h30
- ateliers ados & adultes de 18h30 à 19h45.

Pour la troisième année consécutive, l'association « ENGLISH IS FUN ! » anime aussi des séances en anglais à l'école élémentaire Louise Weiss de Vailhauquès (les lundis et les jeudis sur le temps périscolaire des TAP, de 16h à 17h).



*Nouveauté cette année : Vos enfants peuvent s'amuser en apprenant l'anglais avec des ateliers le mercredi matin sur Saint Paul & Valmalle salle du Pigeonnier. Groupes 4/6 ans (de 9h45 à 10h45) et 7/11 ans (de 11h à 12h).



Pour plus de renseignements: 06.77.11.62.92

Association Murloise
Domiciliée au 22 Voie des Barons de
Caravettes
Téléphone : 06 77 11 62 92
Messagerie : poppy.rene@orange.fr

English is fun !

Et si on se faisait une toile ?

Les séances de cinéma sont de retour. Nous vous donnons donc de nouveau rendez-vous, à 20h30, chaque dernier vendredi du mois à la salle socio-culturelle. Pour la reprise, c'est le film de Christopher Nolan, Dunkerque, qui a été projeté par Ciné Plan*. La séance est à 4€, la mairie prenant en charge le complément du prix du ticket.

Prochaines séances :

Vendredi 24 novembre "Le sens de la Fête"

Vendredi 22 décembre "L'École buissonnière"

*www.cineplan.org : 1er cinéma itinérant de France



Réunion de quartier

Pour sa 7ème réunion de quartier (23/09), les élus avaient donné RDV aux riverains de La Rouvière, des Ferrages et des Garrigues. Après un point sur les principaux chantiers du village, chacun a pu s'exprimer et poser des questions sur de nombreux sujets. Des réponses immédiates et détaillées ont été apportées. Et comme chaque fois que cela est possible, la mairie, en sollicitant les services techniques, s'est engagée à apporter les améliorations souhaitées en matière de sécurité et de bien-être.

Prochaine réunion : samedi 2 décembre (Bellevue, La Mathe, Cope Cambe)

Luttons ensemble contre les incendies

La lutte contre l'incendie est une priorité municipale, un devoir et une obligation pour les propriétaires !

Pourquoi débroussailler ?

Éviter que les flammes n'atteignent votre habitation.

Sécuriser les personnels de la lutte contre l'incendie.

Protéger la forêt et les espaces naturels combustibles.

Que dit la loi ?

La loi prévoit que :

tout propriétaire dont la parcelle est située dans une zone exposée aux incendies de forêt ou implantée à moins de 200 m de celle-ci a l'obligation de débroussailler sur la totalité de son terrain si celui-ci se trouve en zone urbaine du Plan local d'urbanisme.

Les propriétaires des terrains en zone urbaine du Plan local d'urbanisme et limitrophes de terrains non constructibles ont l'obligation de

débroussailler toute la parcelle ainsi que dans un rayon de 50 m à partir de la dernière construction située sur le terrain

Pour les constructions en zone urbaine il y a obligation de débroussailler toute la parcelle ainsi qu'un rayon de 50 m à partir de la dernière construction.

Rappel : avant de pénétrer sur le terrain voisin, il est nécessaire d'envoyer une demande en RAR (Recommandé avec Accusé de Réception) au propriétaire de la parcelle concernée. S'il donne son accord, le débroussaillage se fait comme prévu. S'il ne répond pas dans un délai d'un mois cela vaut accord. S'il refuse, l'obligation de débroussailler lui incombe.

Des contrôles ont lieu pour assurer la sécurité de tous.



Mercredi 25 octobre un incendie s'est déclaré, à l'entrée du village. L'intervention rapide des agents des services techniques et de la policière municipale a permis de sécuriser l'habitation menacée. Les pompiers de la caserne de la Mosson ont pris la relève.

La Municipalité souhaite remercier particulièrement Grégory Loubet et Jean-Marc Casas pour leur réactivité, ainsi qu'Armelle Cosson qui a prévenu les soldats du feu. Grâce à eux, en attendant les pompiers, les flammes n'ont pas atteint la maison menacée.

Le papier est mieux recyclé s'il est trié à part !

Auparavant, nous avions pris l'habitude de trier le papier et, comme le verre, de le déposer dans les colonnes d'apport volontaire. Puis la consigne avait changé, nous pouvions déposer le papier dans le bac jaune.

Puis en 2014, les élus de la Commission Environnement avaient souhaité reprendre la collecte du papier en apport volontaire en colonne, plutôt que la collecte en bac jaune. En effet le coût de traitement du papier était 4 fois plus élevé (224.58€ la tonne en bac jaune contre 53.75€ en colonne).

En 2016, un nouveau contrat de traitement du papier a été négocié. Le nouveau coût est maintenant 10 fois plus élevé pour un ramassage en bac jaune (145€ la tonne) contre 15€ pour le ramassage en colonne.

Ainsi, pour favoriser le dépôt en colonne d'apport volontaire, la CCGPSL a procédé fin 2016 à l'installation de nouvelles colonnes (photo ci-contre).

A Vailhauquès, elles sont au nombre de 9, réparties comme suit sur le village : Ecole primaire, rue des Jujubiers, rue de la Mathe (proche

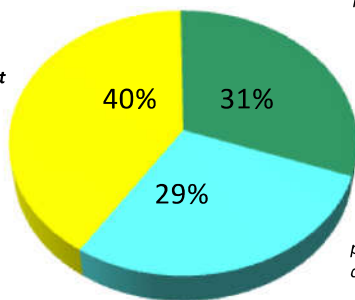


de la Mairie), rue des Arbousiers, derrière le Centre Commercial, Centre SDIS - ZA Bel Air, Les Ferrages, déchetterie - Pont de la Mosson, déchetterie (à l'intérieur).

Retrouvez toutes les infos sur le tri : <http://www.cc-grandpicsaintloup.fr/Dechets-menagers-.html>

Nous comptons sur vous. Réapprenons à trier le papier !

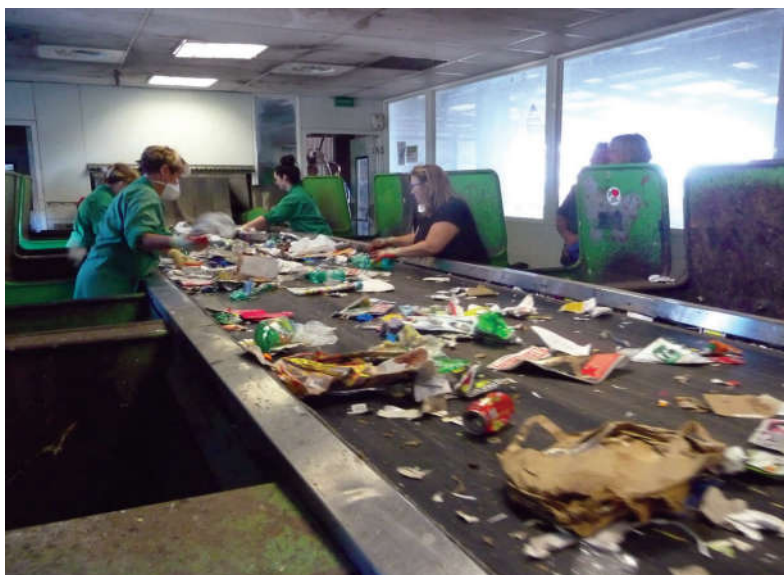
papier déposé en bac jaune : 748 tonnes triés manuellement avant recyclage



papier déposé en bac vert : 569 tonnes non recyclés et incinérés

papier déposé en colonne d'apport volontaire : 529 tonnes recyclés

En 2016, 31% du papier n'a pas été recyclé !



Tri manuel des poubelles jaunes par les employés de Delta Recyclage

Journaux, revues, magazines, publicités (bien ôter les films plastique)	
Papier de bureau, enveloppes, cahiers : y compris les enveloppes à fenêtre	
Catalogues, annuaires, livres	

Tous les papiers se recyclent !

Projet "vieux village"

Que va devenir l'actuel bâtiment de la Mairie ?



Vailhauquès est en évolution constante, le vieux village n'échappe pas à ce vent de jeunesse, comme nous pouvons le constater avec la réfection de la voirie.

D'autres changements se profilent à un horizon plus ou moins proche : la Mairie, pour plus d'efficacité et de confort de travail, sera déplacée au Cœur de Village, les services techniques auront de nouveaux locaux dans la ZAC de Bel Air, et le presbytère sera vidé de ce qui l'occupe.

La Commission Extramunicipale Patrimoine Culturel et Naturel est chargée par M. le Maire d'étudier toutes les idées concernant l'avenir de ces bâtiments, tous situés au cœur du vieux village.

Nous pensons agir en deux temps. D'une part, ceux qui ont des idées mais qui ne veulent pas, faute de temps ou pour toutes autres raisons, assister à des réunions d'études le soir, pourront nous faire parvenir leurs idées par courriel à abel.wallon@vailhauques.fr.

D'autre part, ceux qui, en raison de leurs compétences, ou de leur intérêt pour le sujet, pourront s'impliquer plus activement dans cette commission en étudiant les idées qui seront arrivées par courriel.

Nous communiquerons bien entendu régulièrement sur l'avancée du projet.

Nous proposons une réunion publique, pour les personnes intéressées
Judi 7 décembre 2017 à 19h, salle socioculturelle.

Catastrophe(s) naturelle(s)

Début 2018 la Mairie va procéder à une déclaration visant à obtenir la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sécheresse au titre de l'année 2017.

Ces dossiers ne pourront être traités par la commission interministérielle compétente qu'en 2018 (information de la Préfecture).

L'avis de la commission ne sera connue qu'à la fin du 1er semestre ou début du 2ème. La commune va également déposer une demande de reconnaissance catastrophe naturelle inondation pour le week-end des 3 et 4 novembre 2017. Pour plus d'informations, surveillez les panneaux d'affichage et le site internet de la commune.





Réunion publique : bilan mi-mandat

Lundi 23 octobre s'est tenue une réunion publique où Monsieur le Maire et son équipe ont convié les Vailhauquois afin de présenter le bilan de mi-mandat. De nombreux habitants ont répondu présent à cette invitation.

Le Maire est revenu, point par point, sur les engagements inscrits au programme prévu lors de son élection et a pu ainsi apporter des précisions sur l'avancement, voire l'achèvement,

des projets engagés. Toutes les thématiques ont été abordées via les interventions des différents élus référents de chaque domaine. Nous avons également eu le plaisir d'accueillir Bruno Le Breton qui a présenté son beau projet œnotourisme pour le domaine de Montlobre.

Stéphane Bosc, l'architecte, et Bruno Plé, représentant le lotisseur, ont, quant à eux, rappelé les grandes lignes du projet Cœur de village et ont répondu aux questions des Vailhauquois.

Ce fut un bon moment d'échanges où chacun aura eu la possibilité de s'exprimer, questionner, voire proposer des idées et des axes de réflexion, lesquels seront mis à l'étude.





Nos vaillants randonneurs !

LE FESTIMARCHÉ DES DOLMENS

Pour sa 7ème édition, le Festimarché des Dolmens a tenu toutes ses promesses.

Fidèle à sa tradition, ce marché, organisé sur trois jours en partenariat avec les Marchés Paysans de l'Hérault ¹, nous a proposé un ciné-débat, une balade en garrigue et un marché animé.

PROJECTION-DÉBAT

"L'Eveil de la permaculture" a été diffusé. Ce film documentaire d'Adrien Bellay explore le mouvement de la permaculture en France.

La naissance de cette dernière est issue d'un constat : les systèmes naturels sont efficaces et fonctionnent en cycle, les déchets des uns sont la nourriture des autres, pas besoin de fertilisants ni d'arrosage et le système est durable.

La permaculture, c'est donc vivre en harmonie avec la nature, permettre la régénération des sols, créer une culture pérenne.

Au travers des témoignages recueillis dans ce film, les spectateurs ont eu une illustration de ce que la permaculture propose comme solutions pour l'avenir de nos sociétés. Elle laisse entrevoir une lueur d'espoir avec ses solutions écologiquement soutenables, économiquement viables et socialement équitables. Accessible

à tous, elle peut être mise en œuvre partout.

Permaculteurs à Lodève, Clément (co-auteur du film) et Emilie, de l'association Humus Sapiens Pays d'Oc ², ont animé le débat et, grâce à leur expérience, ont répondu aux nombreuses questions de l'assistance. Pour clôturer la soirée, un buffet paysan a permis à tous de déguster de délicieux produits locaux.

SORTIE EN GARRIGUE

Le thème de cette année était "la découverte des plantes sauvages comestibles et de leurs vertus médicinales".



La botaniste Emeline

Vous souhaitez un peu d'originalité dans vos plats ou dans vos assiettes, il ne fallait surtout pas manquer cette balade en compagnie d'Emeline de l'association les Écologistes de l'Euzière ³.

Grâce à cette leçon très ludique, nous savons reconnaître ce que la nature produit naturellement et choisir les plantes qui nous vont bien selon nos maux.

Botaniste, Emeline nous a appris à reconnaître le calament (photo ci-dessous), idéal pour parfumer nos salades ; en infusion, elle favorise la digestion.



Puis nous avons dégusté des micocoules (fruit du micocoulier) dont la chair a un goût de pomme caramélisée ; macérés dans l'alcool trois semaines au soleil, ces fruits donnent une délicieuse liqueur. Également riches en tanin les micocoules soignent angines et diarrhées.

Dans la Mauve sylvestre (photo ci-dessous) tout se mange : au printemps, nous pouvons réaliser une soupe avec les jeunes feuilles ou les consommer hachées dans une poêle avec des oignons. Ses fleurs ayant des propriétés adoucissantes : nous les dégusterons fraîches ou en ferons des tisanes pour soigner les maux de gorge ou en infusion à froid, une lotion pour les peaux irritées.



Riches en vitamines et en oméga 3, les feuilles de pourpier peuvent se déguster en salade ou en pesto.

Au printemps, nous pouvons aussi réaliser des beignets avec les fleurs de l'arbre de Judée ou utiliser celles de l'Aphyllanthe de Montpellier pour décorer nos plats.

Jambes lourdes ? A l'automne, réalisez un macérât huileux de feuilles de vignes, efficace pour les problèmes de circulation.

Enfin, l'après-midi s'est terminée par un atelier "sirop" à la salle socio-culturelle.

Nous avons préparé tous ensemble un sirop de thym en suivant la recette et les recommandations d'Emeline. Chacun est reparti avec son petit flacon.

MARCHÉ ANIMÉ

Mangeons sain, mangeons local : comme chaque dimanche, sur la place du centre commercial, s'est tenu notre marché de producteurs locaux (poulets grillés, fromage, coquillages et brasucade, primeurs, miel...) et d'entreprises artisanales locales (charcuterie de Lacaune, thé pétillant fabriqué à Vailhauquès, pain d'épice et nougat d'Anduze, bière, bijoux, huiles essentielles, vannerie, cosmétique au lait d'ânesse...).

"Faites des Jardins" ⁴ proposait ses conseils et son troc de graines. De nombreux visiteurs sont repartis avec des graines de pastel pour éventuellement obtenir la teinte



La mélodieuse voix de Marie Pierre Loncan et ses curieux instruments

bleu pastel, des graines de zinnias géants aux couleurs chatoyantes. Des soucis égayeront prochainement les jardins Vailhauquois. Des citres pour la confiture du même nom verront peut-être le jour à l'automne prochain, si les semeurs ont la main verte. Toutes ces graines ont été échangées avec des plants de citronnelle.

Le club de foot vendait magnets et gobelets pour financer, entre autres, les opérations extra sportives du club, comme l'arbre de Noël et les sorties de fin de saison.

Les enfants n'étaient pas en reste, ils ont pu pratiquer des tours de magie avec Guillaume, tester le tir à l'arc

et s'essayer aux jeux anciens mis à disposition par le Foyer Rural.

La très jolie voix de Marie Pierre Loncan ⁵ a ravi nos oreilles. A bord de sa rosalie, elle a parcouru le marché en tous sens, interprétant son répertoire construit autour de la chanson de rue, tout en jouant d'instruments insolites : coquillages, accordéon, pandeiro (tambourin brésilien), piano à pouce.

¹ www.marchepaysan34.org

² www.humuspaydoc.fr

³ www.euziere.org

⁴ abel.wallon@sfr.fr ou gillmaribalanca@wanadoo.fr

⁵ www.lachiffonniere.fr



La journée des associations

Samedi 9 septembre s'est déroulée la traditionnelle journée des associations. Les nuages et les quelques gouttes n'ont pas découragé les Vailhauquois venus nombreux pour découvrir les différentes activités proposées dans le village.

Plus d'une vingtaine d'associations ont proposé leurs activités : zumba, tir à l'arc, vélo, photo... il y en a pour tous les goûts et tous les âges.

Deux associations ont proposé une démonstration de leurs adhérentes, parce qu'il faut bien l'avouer, ce sont uniquement des jeunes filles et des femmes qui se sont prêtées à l'exercice ! Malgré la pluie ! Bravo à elles !



Les jeunes danseuses de l'ASC ont bravé les gouttes, lors d'une belle prestation

Le Club des Entrepreneurs

Le Club des Entrepreneurs de Vailhauquès se rapproche de l'association des ACE du Pic (Artisans Commerçants et Entrepreneurs du Pic St Loup) pour s'inscrire dans la dynamique entrepreneuriale engagée par la CCGPSL.

Une première rencontre a eu lieu le 11 octobre dernier. Une quarantaine d'entrepreneurs se sont retrouvés à l'Hôtel de la Communauté de communes et ont travaillé par petits groupes. Une thématique principale a émergé de chaque groupe :

- **Mettre en œuvre un projet fédérateur autour du château de Montferrand** (mobilisateur du tissu économique local) créer des challenges inter-entreprises...

- **Qualifier les entreprises du territoire par un label, des valeurs communes...** (création une nouvelle image, nécessité d'une identité visuelle, charte graphique et logo, axe de communication...).

- **Fédérer les professionnels** (Chambre Associative du Commerce et Industrie et Arts Appliqués du Pic St Loup, transversalité géographique, tyrolienne entre le Pic et l'Hortus...).

- **Stimuler l'événementiel et les réseaux** (journée "portes ouvertes entreprises", associer les collégiens, créer un réseau social dédié aux entreprises locales...).

L'enjeu pour les membres du Club des Entrepreneurs de Vailhauquès, qui

s'inscrivent dans cette dynamique, est d'élargir leur réseau, de valoriser leur entreprise sur un territoire plus large et également de développer les affaires.

Cette dynamique intercommunale renforce donc notre dynamique locale. Tous les membres du Club des Entrepreneurs de Vailhauquès sont invités à participer aux prochaines réunions organisées par la CCGPSL.

Retrouvez toutes les informations sur le site de la CCGPSL : www.cc-grandpicsaintloup.fr ou par mail : vailhaupro@gmail.com



Les rencontres entre entrepreneurs font émerger des projets qui vont permettre à chacun de se rencontrer et de collaborer

RETRAITE

C'est en 1998 que Nadine DAUDE commence à travailler à la Mairie de Vailhauquès, en tant qu'agent d'entretien aux écoles. Après quelques années, elle intègre l'entretien des locaux de la Mairie.

Discrète mais efficace, Nadine s'est toujours beaucoup impliquée dans son travail, qui ne comprenait pas seulement l'entretien des bureaux ! Elle était chargée du service des festivités, et préparait toujours les buffets pour les événements de la Mairie. Son goût prononcé pour la décoration et les bons petits plats ont toujours ravi les administrés et les élus.

Ses collègues n'oublieront pas les délicates (et gourmandes) attentions qu'elle leur apportait régulièrement, ni sa bonne humeur contagieuse !

Le jeudi 5 octobre 2017, à la salle socio une soixantaine de personnes se sont réunies pour fêter son départ. Collègues, amis et élus sont venus la remercier pour le travail accompli durant toutes ces années.

Nadine a fait un discours où elle a remercié, avec émotion, les principaux collègues avec qui elle a travaillé.



M. Al Mallak a remis un bouquet à Nadine, pour la remercier de son implication durant toutes ces années. Les nombreux cadeaux qu'elle a reçus témoignent de l'attachement de chacun pour Nadine.

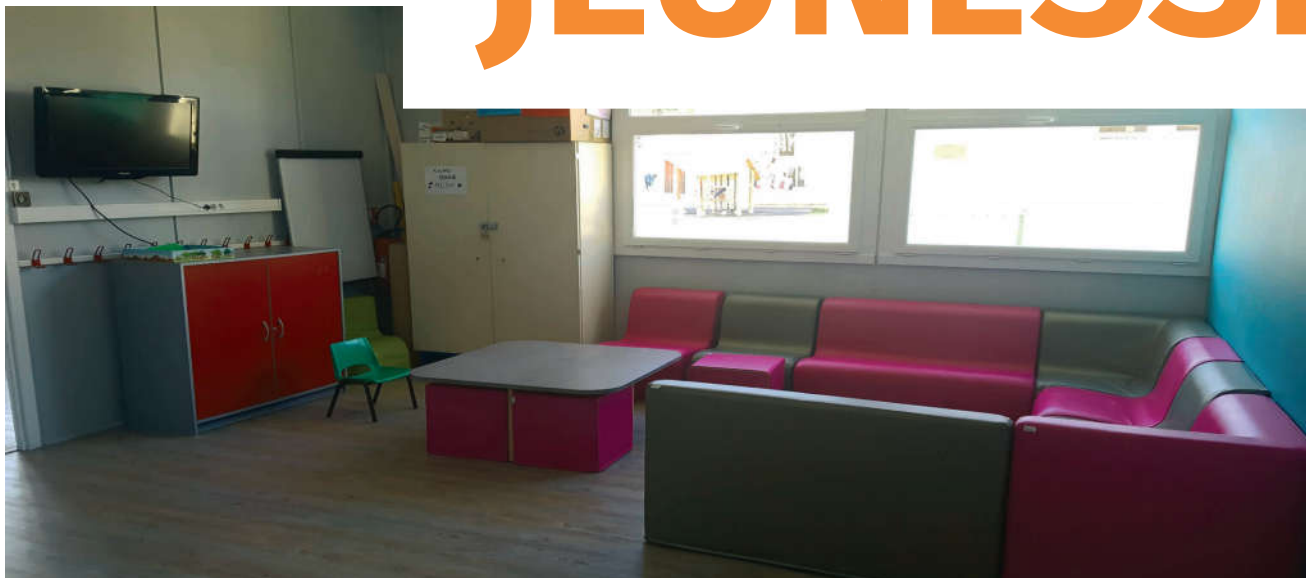
Ses collègues de la Mairie lui avait concocté une petite chanson pour lui signifier, avec humour, à quel point elle va leur manquer !

Monsieur le Maire, les élus et tous ses collègues lui souhaitent une excellente retraite, qu'elle profite de cette nouvelle liberté bien méritée !!



Mme Cheylan, DGS de la Mairie, a fait un discours pour saluer le départ de Nadine. M. Al Mallak également, et tous ont entonné la chanson spécialement écrite pour Nadine.

JEUNESSE



Le scolaire et l'extra-scolaire

La rentrée 2017-2018 s'est déroulée dans de bonnes conditions. Les effectifs sont stables depuis 3 ans et mais légèrement en baisse :

En maternelle : 103 élèves sur 4 classes = en moyenne 25 élèves / classe

En élémentaire : 211 élèves sur 8 classes, ce qui fait une moyenne de 26 élèves / classe.

La période des vacances a été mise à profit pour réaliser les travaux d'entretien, de rénovation et d'amélioration de la sécurité pour nos écoles. Des travaux de rafraîchissement des peintures, de remplacement des revêtements de

sol ont été entrepris dans l'espace d'Accueil de Loisirs Périscolaire (ALP) primaire.

Le mobilier a été remplacé : achat de tables, de rangements etc...

Afin d'éviter des actes de vandalismes et de détériorations, d'intrusions et de vols, les écoles sont dorénavant équipées d'une alarme.

A cela s'ajoutera un système d'interphonie afin de filtrer les entrées au sein de l'école. Ce système sera doté d'un matériel nomade permettant de visualiser et de commander à distance.

D'autre part, la commune s'est équipée d'une plateforme destinée aux parents pour la gestion de l'ALP. (Accueil de Loisirs Périscolaires).

Fini le pointage version papier qui mobilisait des agents et générerait des oublis. Le choix s'est tourné vers l'entreprise 3D OUEST, localisée à Lanion. C'est un logiciel en ligne qui a séduit par sa simplicité, son paramétrage à la demande, sa facilité de réservation et de communication.

La commission vie scolaire tient à remercier les parents pour leur investissement et leur réactivité quant à la prise en main du nouveau logiciel de gestion de l'ALP.

Bonne année scolaire !





La semaine du goût

Les classes de CM1 et de CM2 se sont retrouvées mardi 24 octobre pour célébrer la fête du goût avec les commerçants du village. En effet, les maîtresses ont sollicité le boucher, le boulanger, le primeur et le pizzaiolo. Tous les quatre ont volontiers accepté de recevoir les élèves.

À cette occasion, chaun a pu réaliser

sa propre petite pizza ainsi que sa tarte aux pommes. Puis les enfants ont découvert comment était fabriqué le jambon et pour finir ils ont eux-mêmes sélectionné les légumes pour préparer leur soupe le lendemain en classe.

Pour clôturer cette matinée, les

enfants ont pu déguster leur réalisation sur la table installée sur la place du centre commercial.

Monsieur le Maire tient à remercier chaleureusement les enseignantes à l'initiative de ce projet, ainsi que les commerçants qui ont joué le jeu, pour le plus grand plaisir des enfants.



Les petits chefs d'un jour échantent avec le boucher sur les différentes parties du cochon qu'ils connaissent... plus ou moins bien !

2 VAILHAUQUOIS CHAMPIONS DE FRANCE

Élisa Gorbatoff, 17 ans, et son équipe, remportent la médaille d'argent du championnat de France de Horse Ball 2017.



Inscrite au centre équestre Equitation St Georges d'Orques, Elisa GORBATOFF et son équipe ont obtenu la médaille d'argent dans la discipline du Horse Ball dans la catégorie Club Féminine au championnat de France 2017.

Conquérir une médaille lors du championnat de France est un événement majeur dans la vie d'une cavalière.

**La Mairie tient à féliciter à nouveau ces 2 champions qui représentent fièrement les couleurs vailhauquoises !
Bravo à eux et bonne continuation.**

Élisa Gorbatoff (3ème en partant de la gauche) avec ses coéquipières de Horse Ball savourent leur victoire en Championnat de France.



Romain Cauquil Champion de France moto en Rallye 3

Pour la 3^{ème} année consécutive Romain Cauquil a participé au Championnat de France des Rallyes Routier en catégorie Rallye 3 (motos de - de 500 cm³) sur sa KTM 390 Duke.

Cette année 8 Rallyes étaient au programme. Romain en a remporté 5 et finit Champion de France.

Grace à ce résultat il a pu participer au Moto Tour 2017, rallye qui s'est déroulé en plusieurs étapes, et qui a emmené les pilotes de Limoges à Evaux les Bains, puis à Issoire, et pour finir à Toulon avec au programme, spéciales sur circuit, sur

route, étapes de navigation pour arriver à Toulon.

Romain a terminé 1^{er} de sa catégorie et se place 6^{ème} du classement général.

L'année prochaine il repartira pour une nouvelle saison, en catégorie Rallye 2 au guidon d'une KTM 690 Duke R.

Souhaitons-lui le meilleur

Un grand merci à tous les partenaires qui ont aidé Romain cette saison et sans qui rien n'aurait été possible.



INFOS UTILES

COORDONNÉES PRATIQUES

MAIRIE DE VAILHAUQUÈS

9 place de la Mairie - 34570 VAILHAUQUES

Tél : 04.67.84.40.70

Fax : 04.67.84.45.88

mairie@ville-vailhauques.fr

www.ville-vailhauques.fr

Ouverture au public :

Lundi au vendredi de 8h à 12h

Mercredi de 14h à 18h

Vendredi de 14h à 17h

Astreinte : 06.89.77.30.61

Policière municipale : 06.83.93.14.78

(bureau à côté de l'agence postale communale)

CCAS - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

9 place de la Mairie, entrée Chemin vieux (cour de la Mairie au fond à droite)

Tél : 04.67.67.08.38

ccas@ville-vailhauques.fr

Ouverture au public :

Lundi/mardi/jeudi : 9h à 12h / 14h à 17h

Vendredi : 9h-12h

ÉCOLE MATERNELLE FRANÇOISE DOLTO

45 Rue des Ecoles - 34570 VAILHAUQUES

Tél : 04.67.84.43.28

ce.0341562n@ac-montpellier.fr

Accueil le lundi sur rendez-vous

Directrice : Anne-José CARO

ÉCOLE PRIMAIRE LOUISE WEISS

55 Rue des Ecoles - 34570 VAILHAUQUES

Tél : 04.67.84.44.29

ce.0340798H@ac-montpellier.fr

Accueil le lundi sur rendez-vous

Directrice : Nathalie MICHEL

CANTINE

Tél : 04.67.84.45.06

ALAE / TAP

Tél : 06.07.19.42.26

periscolaire.vailhauques@yahoo.fr

Responsable : Marie-Anne GRILLOT

ALSH - "LE PASSE MURAILLE"

Tél : 06.78.12.96.89

alshvailhauques@lepassemuraille.org

Responsable : Laure GUIRAL

ESPACE JEUNESSE

Tél : 06.07.88.98.01

ejado.vailhauques@gmail.com

Mardi/jeudi/vendredi : 17h15 à 19h

Mercredi : 14h à 19h

Responsable : Marie-Anne GRILLOT

GENDARMERIE DE ST GELY DU FESC

Tél : 04.67.91.73.00

AGENCE POSTALE

Tél : 04.67.67.08.36

SALLE POLYVALENTE

Tél : 04.67.84.43.13

SALLE SOCIO-CULTURELLE

Tél : 04.67.67.08.18

DÉCHETTERIE

vendredi : 9h à 12h / 14h à 18h

samedi : 9h à 12h / 14h à 18h

dimanche : 9h à 12h

Certificat d'immatriculation
Permis de conduire
Carte d'identité
Passeport

MES DÉMARCHES
à portée de main

Je fais mes



Je gagne du temps

Je n'ai plus



démarches.interieur.gouv.fr



PREFECTURE DE
L'HÉRAULT

matriculation
Mairie



DÉMARCHES
à la portée de clic !



mes démarches en ligne



plus à me déplacer



ouv.fr, pour m'informer



**POUR SUIVRE NOTRE ACTUALITÉ
ABONNEZ-VOUS À NOTRE PAGE FACEBOOK !
VOUS RETROUVEREZ TOUS LES ÉVÉNEMENTS
ET TOUTES LES INFORMATIONS
CONCERNANT NOTRE VILLAGE**

**“Liker” la page Mairie de Vailhauquès vous permettra
d’être informé(e) en temps réel en cas d’intempéries
(comme cela a été le cas lors de l’alerte rouge) ou
d’avoir des informations de dernière minute.**



DÉMARCHES EN LIGNE

Dans le cadre de la réforme nationale "Préfecture Nouvelle Génération", les demandes de cartes grises et de permis de conduire se font désormais uniquement en ligne. Les Communes et Préfectures ne reçoivent plus de dossier papier.

De même, il est possible d'effectuer une "pré-inscription" en ligne pour établir une nouvelle Carte Nationale d'Identité ou un Passeport.

Pour toutes ces démarches un seul et unique site :

www.ants.gouv.fr

(Site gouvernemental : Agence Nationale des Titres Sécurisés)

La Préfecture de l'Hérault fermera définitivement ses guichets d'accueil. Cependant elle met à disposition

des administrés un point d'accès numérique pour les personnes n'ayant pas accès à Internet ou ayant besoin d'un accompagnement.

ATTENTION AUX FRAUDES !!

Nous attirons votre attention sur les nombreux sites internet qui proposent des services payants de demande de documents officiels (passeports, permis de conduire etc...). Ces sites ne délivrent aucun document administratif mais prennent seulement en charge, à titre payant, les démarches nécessaires pour obtenir ces documents.

Il est conseillé de passer par le site **www.ants.gouv.fr** ou par tous les sites se terminant par **gouv.fr** (et JAMAIS par gouv.org ou gouv.com).

NOUVEAU ! Les PACS se signent désormais en Mairie

L'enregistrement des PACS (Pactes Civils de Solidarité) est transféré à l'officier de l'état civil de la Mairie à partir du 1er novembre 2017.

Le passage du Pacs en Mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXIe siècle publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016 (article 48).

En France, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent, à partir du 1er novembre 2017, faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant à la Mairie de leur lieu de résidence.



RAPPEL !
**Vous avez jusqu'au samedi 30
décembre 2017 pour vous inscrire
sur les listes électorales.**

État civil

Nous avons la joie de vous annoncer la **naissance** de :

- MARIE Allan, le 10/03/2017
- RICARTE Chloé, le 09/04/2017
- SEBA Raphaël, le 25/04/2017
- PENCOLÉ Marin, le 02/05/2017
- VERDU Chloé, le 30/05/2017
- LIMASSET Nans, le 23/07/2017
- DELOS Mylan, le 07/08/2017
- DREVET Nathan, le 04/10/2017

Nous adressons toutes nos félicitations aux parents.

Nous avons la tristesse de vous faire part du **décès** de :

- Patricia ROQUE, le 08/05/2017
- DELAGE Michel, le 24/07/2017
- OCHEM Marie, le 04/08/2017
- MASSEBOEUF Jean, le 29/06/2017
- BARRET Jean-Louis, le 15/09/2017
- MEDINA-CARRION Franck, le 05/10/2017
- ALVAREZ Émilie, le 17/10/2017

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles et amis.

Nous avons le plaisir de vous annoncer le **mariage** de :

- VERDU Sébastien et ROUX Mélanie, le 29/04/2017
- MEYNADIER Christel et BUENDIA Nathalie, le 24/06/2017
- GARCIA Jean-Michel et BEAUQUIS Sylvie, le 30/06/2017
- LAVÉRY Frédéric et DELOUSTAL Élodie, le 22/07/2017
- DELVAL Maxime et LAGRANGE Julie, le 29/07/2017
- URBACH Fabien et GOMEZ Béatriz, le 19/08/2017
- SOULIER Clément et AL MALLAK Aliénor, le 26/08/2017
- DELAGE Léa et CASTILLO Jordan, le 26/08/2017
- DA PONTE GRADE Christian et GUIRAUD Ingrid, le 02/09/2017
- MARIN Jean-Louis et PANTELOS Christelle, le 15/09/2017
- GUILHOU Olivier et POUGET Anne, le 16/09/2017
- DANZIN Mélodie et BARAS Eddy, le 21/10/2017
- VIOLET Laëtitia et RASSAT Maxime, le 04/11/2017

Nous avons également le plaisir de vous annoncer le **PACS** de :

- ROUCHY Clément & IZQUIERDO Aurore, le 17/11/2017

Nous adressons toutes nos félicitations aux jeunes mariés et aux jeunes pacsés !

Attention nouvelle date pour le VAILHAU'TRAIL !!!



5ÈME ÉDITION
VAILHAU' TRAIL

VA
3
NOUV
35
KM
+ CC
WWW

AGENDA



NOUVELLE DATE

JUIN 2018

NOUVELLE DISTANCE
ET NOUVEAU TRACÉ

13
KM

7
KM

courses enfants

www.vailhautrail.fr

• **Judi 30 novembre - 18h30- Réunion publique - salle socio**
Présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable
du territoire du Grand Pic St Loup

• **Samedi 2 décembre- 11h - Réunion de quartier**
Quartiers Cope Campe, Bellevue et la Mathe

• **Judi 7 décembre - 19h - Réunion publique - salle socio**
Réflexions autour du "vieux village"

• **Samedi 16 décembre**
14h30 - 16h30 - **Arbre de Noël** - salle polyvalente
Arbre de Noël solidaire pour les enfants de la commune
17h : **Marché de Noël** - place du centre commercial
Artisans et commerçants locaux

• **Vendredi 22 décembre - 20h30 - Séance de cinéma - salle socio**
"L'École Buissonnière"

• **Dimanche 07 janvier -15h-18h - Après-midi ludique - salle socio**
Après-midi jeux de société intergénérationnelle

• **Dimanche 14 janvier -17h - Harmonie de Gignac - salle polyvalente**
Concert du nouvel an

• **Vendredi 26 janvier -Cinéma partagé : classes de CM et seniors**
- matin : diffusion d'un film en salle socio
- midi : pique-nique
- après-midi : débat entre élèves et seniors

• **Vendredi 02 février -15h-18h - Après-midi ludique - salle socio**
Après-midi jeux de société intergénérationnelle

Tous les événements ne sont pas encore finalisés, vous retrouverez
toutes les informations sur notre site internet et/ou sur la page
Facebook de la Mairie.

**Retrouvez toutes
les photos et les informations
des manifestations
sur notre site :
www.ville-vailhauques.fr
et sur notre application
"Vailhauquès" disponible
sous iOS et Android**

MAIRIE DE VAILHAUQUÈS
9 place de la Mairie - 34570 VAILHAUQUES

Lundi au vendredi de 8h à 12h
Mercredi de 14h à 18h
Vendredi de 14h à 17h

Tél : 04.67.84.40.70 - Fax : 04.67.84.45.88
mairie@ville-vailhauques.fr